

**Profession de foi des candidat-e-s de la liste présentée par SUD RECHERCHE EPST
Déstructuré-e-s, précairisé-e-s, pressurisé-e-s : ça suffit !**

Depuis des années, une même politique est à l'œuvre dans l'Enseignement supérieur et la recherche, qui empile des restructurations successives dont la dernière en date, la Loi de programmation de la recherche (LPR) risque d'être la plus déstructurante. Les seules lignes qui s'en dégagent sont toujours moins de démocratie, toujours moins de libertés et toujours plus d'austérité, le tout saupoudré de « new management » pour donner une illusion de modernité. Cette politique se traduit notamment :

- par une mise en concurrence des structures, des équipes et des individus pour quelques carottes financières au risque de détruire la santé des agentes et des agent-e-s ;

- et par une soumission de plus en plus prégnante à des intérêts régionaux économiques voire politiques au risque de faire perdre aux EPST toute capacité à mener à bien leur propre politique nationale de recherche, en les transformant de plus en plus en simple agences de moyens ne fournissant que le matériel et les moyens humains.

À côté de cela, la précarité a explosé avec le développement de la recherche sur projet ; même si au CNRS on observe ces dernières années un tassement du nombre de précaire ce dernier est dû uniquement à des diminutions d'embauche et pas à des titularisations.

En amplifiant chacun de ces effets délétères, la LPR, publiée le 24 décembre 2020, vient parachever cette entreprise de destruction d'un système public d'enseignement supérieur et de recherche, pourtant envié et reconnu comme efficace, malgré des moyens limités en comparaison à d'autres pays.

La direction du CNRS a soigneusement accompagné ces évolutions, appelant même de ces vœux une LPR « darwinienne » ; ces évolutions ne servent pourtant ni les intérêts du personnel, ni même la recherche publique, bien au contraire. Les agent-e-s se trouvent embarqué-e-s dans des Idex sans avoir eu connaissance des projets associés, et maintenant dans des « Établissements expérimentaux », mastodontes protéiformes qui pourraient bien reléguer les Universités qui refusent de jouer le jeu de l'expérimentation au rang de Collèges Universitaires. Pendant ce temps, les collègues cherchent ... du fric ! Et au lieu de faire de la recherche, passent leur temps à remplir des dossiers dans l'espoir très incertain de décrocher la timbale : tout ou partie du financement de leurs projets ; financement qui leur permettra de conserver dans les labos des précaires à vie « grâce » au CDI de mission créé par la LPR. Des précaires, qui à présent représentent environ 24% du personnel au CNRS, mais dont le nombre devrait doubler dans les années à venir, une fois de plus « grâce » à la LPR. Pour les accompagner, la direction du CNRS se contente de mettre en place une charte qu'elle reconnaît elle-même avoir du mal à faire appliquer en ce qui concerne les contractuel-le-s sur ressources propres (soit « juste » 87,5% des contractuel-le-s !) ... et des formations au départ avec l'aide d'antennes de pôle emploi dans les Délégations Régionales ! Vous êtes précaires au CNRS, le CNRS vous aidera à devenir chômeur-se-s.

Pour les titulaires, on va vers toujours plus d'individualisation des salaires avec l'aide du RIFSEEP [2] pour les ingénieur-e-s et technicien-ne-s et, bientôt, de son équivalent pour les chercheur-se-s, le Ripsec [3]. Tout cela exacerbe la mise en concurrence des agent-e-s et détruit les collectifs de travail. Pour Sud Recherche EPST les modifications de régime indemnitaire auraient dû être

**RIFSEEP, le Régime Indemnitaire qui
Force à Servir avec Enthousiasme
les Exigences du Patron !**



l'occasion de remettre à plat le système et de distribuer dans un premier temps une prime égale pour toutes et tous, quelle que soit sa catégorie, alignée sur la prime IRHC (Oui, c'est possible !) avant qu'elle ne soit intégrée au salaire. Mais ce n'est certes pas la voie choisie par le CNRS qui joue à fond la carte de la récompense pour certains « qui le valent mieux » que d'autres.

Mais n'ayons pas peur, pour l'avenir on nous promet la QVT : la « qualité de vie au travail ». Elle est tellement bonne que les cas de souffrance au travail se multiplient, la crise Covid ayant souvent servi de loupe sur des situations déjà bien dégradées antérieurement. Et si QVT voulait simplement dire « QUI VA TRINQUER ? ».

Alors soit on accepte et on continue dans la même logique... Soit on refuse et on se bat !

... Et on vote pour les candidat-e-s Sud Recherche EPST

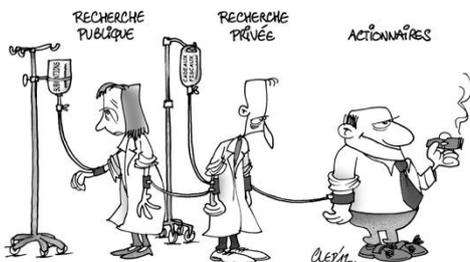
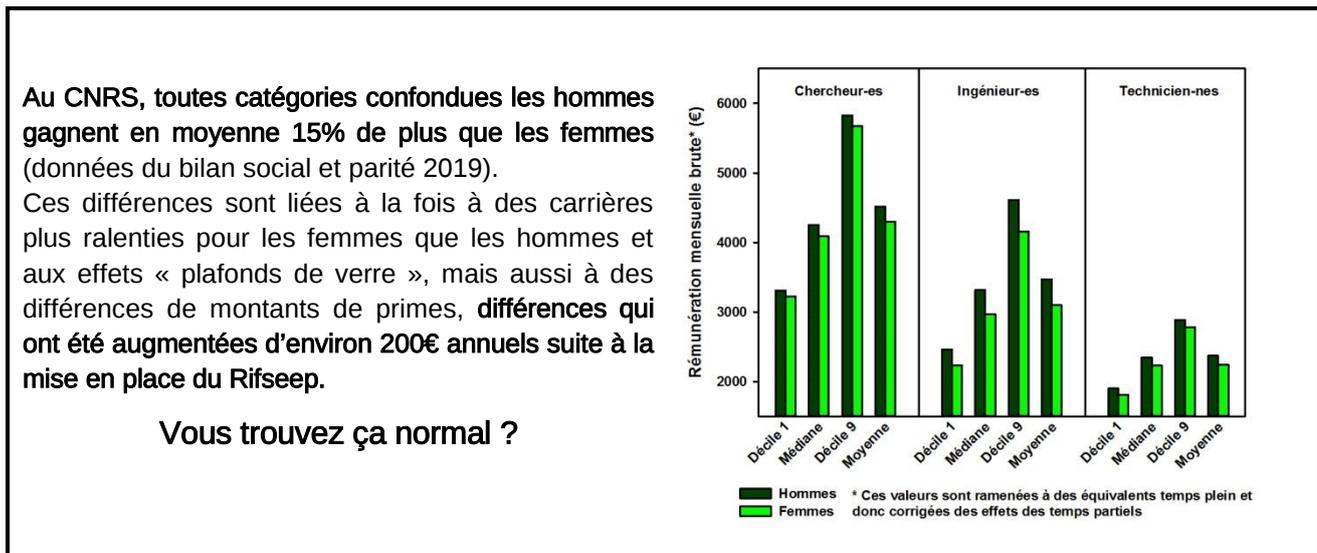
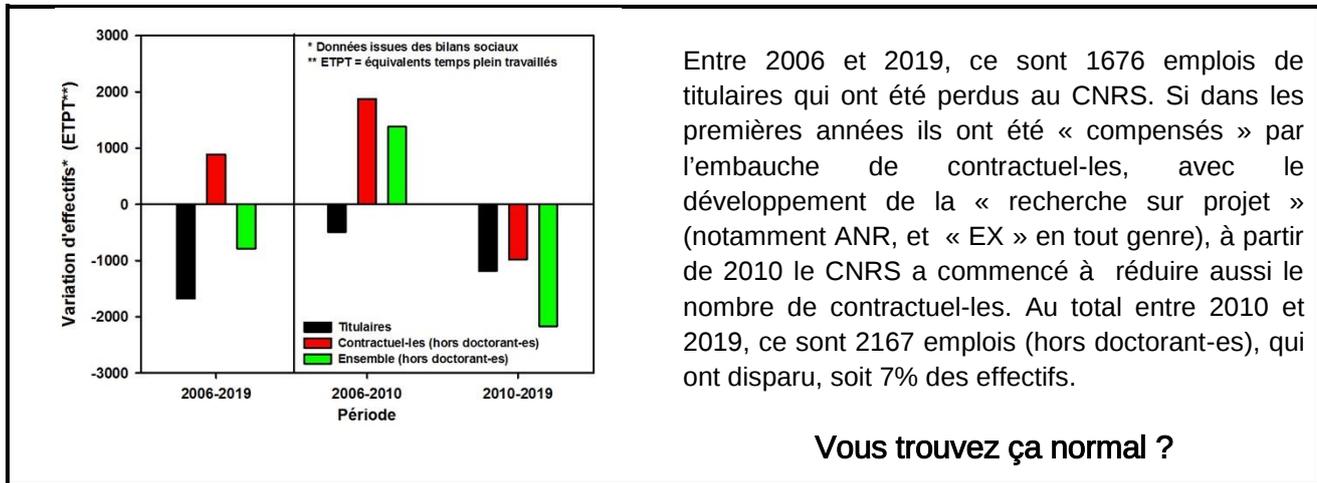
¹ GBCP : Gestion budgétaire et comptable publique

¹ Rifseep : Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel

¹ Ripsec : Régime indemnitaire des personnels enseignants et chercheurs



**Des crédits publics pour une recherche publique !
Des emplois durables pour une recherche durable !
... Et du Rab sur les salaires !**



Le **Crédit Impôt Recherche (CIR)** c'est plus de 2,5 fois la subvention d'État du CNRS (salaires inclus)...Un beau cadeau sans aucun contrôle !

Vous trouvez ça normal ?

Cette année le gouvernement a mis sur la table 100 milliards € pour le « quoi qu'il en coûte ».
Dans le même temps, pour la LPR sensée soutenir la recherche publique, il n'a été "trouvé" que 0,5 milliard € par an sur 10 ans : même pas de quoi maintenir le niveau par rapport aux évolutions prévues du PIB !

Vous trouvez ça normal ?

Bilan de mandat

Lors du précédent mandat Sud Recherche EPST a eu pour la première fois un siège au Conseil d'administration du CNRS. Les interventions de notre élue ont souvent été tournées vers la défense de l'emploi, la dénonciation des inégalités et des détournements - bien trop fréquents - d'argent public.

Pour retrouver toutes ces interventions :

<https://www.sud-recherche.org/SPIPprod/spip.php?article3665>

**Alors soit on accepte et on continue dans la même logique... Soit on refuse et on se bat !
... Et on vote pour les candidat·e·s Sud Recherche EPST**